



COMPOSTEUR À 25€

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a lancé une grande campagne de promotion du compostage individuel en proposant des composteurs à tarif subventionné. C'est le moment idéal pour démarrer le compostage et avoir un terreau de qualité à mettre dans le jardin. Les composteurs en bois (400L) sont proposés au prix de 25€ et est distribué avec un bio-seau et un guide sur le compostage. Il est réservé aux personnes domiciliées sur le Pays de L'Arbresle (dans la limite de 1 par foyer et de 500 maximum par an sur les 17 communes). Vous êtes intéressés ? Réservez dès à présent via le formulaire de réservation sur www.paysdelarbresle.fr ou auprès des services de la Communauté de Communes.

SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE

Depuis le 1er juillet 2023, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle subventionne jusqu'à 250 € par foyer pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE), qu'il soit neuf ou d'occasion

- ♦ Vélo à assistance électrique, dont le coût maximum est de 3 000 € TTC. Neuf ou d'occasion.
- ♦ Vélo spécial (cargo, rallongé, adapté à un handicap) électrique ou non. Quel que soit le prix. Neuf ou d'occasion.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire d'habiter sur le territoire de la CCPA (habitant ou association). Une subvention versée par foyer/association. Le vélo, ou dispositif, doit être acheté chez un professionnel dans le Rhône (Grand Lyon compris), à partir du 1er juillet 2023.

Plus de renseignements sur <https://www.paysdelarbresle.fr/aide-a-lachat-dun-velo-a-assistance-electrique/>



15 mars :	Soirée carnaval
17 mars :	Vente de choucroute
25 mars :	Concours de belote
2 avril :	Championnat du Rhône de tennis/équipes
7 avril :	Rando-déchets
15 avril :	Championnat du Rhône de tennis/équipes
23 avril :	Championnat du Rhône de tennis/équipes
7 mai :	Championnat du Rhône de tennis/équipes
8 mai :	Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
14 mai :	Championnat du Rhône de tennis/équipes
25 mai :	Fête des classes
	Exposition « Fenêtre sur Haie » et balade commentée
31 mai-2 juin :	Rendez-vous aux jardins
9 juin :	Elections européennes
15 juin :	Banquet de la chasse



La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 10 mai

Permanences de M. le Maire et des adjoints:
Sur rendez-vous

www.sarcey-69.fr
www.facebook.com/Mairie-de-Sarcey

Mairie - accueil du public :
lundi - mercredi de 14h00 à 17h00
vendredi de 14h00 à 19h00
Tél. : 04 74 26 86 55
accueil@sarcey-69.fr

CLASSE EN 4

La journée des conscrits en 4 se déroulera le samedi 25 mai. Le défilé partira vers 11h suivi du vin d'honneur. En début de soirée, auront lieu l'embrasement des balais et le bal, ouvert à tous les habitants de Sarcey. Si vous êtes né en 4 et que vous souhaitez faire vos conscrit, vous pouvez encore participer à ce moment convivial et festif. Contactez Sébastien Feuillet au 06 18 37 09 51 ou par mail feuillet.sebastien@sfr.fr

Le stationnement sera interdit au parking du Pigeonnier et montée du Cimetière le jour des classes, soit le samedi 25 mai, de 7h00 à 16h00. Nous remercions les riverains du parking de prendre leurs dispositions.

CONFÉRENCE HANDICAP

Le Conseil des Jeunes décide de s'investir cette année pour des causes liées au handicap psychomoteur. En relation avec une ancienne famille Sarceyroise, les jeunes organisent une conférence handicap le samedi 16 mars de 10h à 12h ; l'occasion de découvrir le jeune Aëdan Merville atteint de ce handicap. Le conférencier n'est autre que son papa, professeur de SVT qui sait si bien parler à la fois de ce handicap et de génétique tout en adaptant son discours en fonction du public. Entrée libre pour enfants, ados et adultes à la salle des associations. Nous comptons sur vous pour soutenir cette belle initiative des jeunes et de cette association.



CHOUCROUTE DES CLASSES EN « 0 »



Les conscrits de la classe en « 0 » de Sarcey vous donnent rendez-vous le dimanche 17 mars à partir de 9h00 au sous-sol de la maison des Associations (salle de la chasse) pour leur vente de choucroute.

Vous avez dû recevoir un bon de commande dans votre boîte aux lettres. Vous avez oublié de réserver? Joignez un membre du bureau (Nicolas GIRIN, Marion TERRET, Éliane MONNERY) pour savoir s'il y en a de disponible.

Vous pourrez toujours acheter des gâteaux et partager un verre à la buvette. Nous vous attendons nombreux !

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

L'armistice de la 2^{ème} guerre mondiale sera commémoré le lundi 8 mai devant le monument aux morts à 10h30 à Nuelles, 11h00 à St-Germain, et 11h45 à Sarcey avec vin d'honneur offert par la Municipalité.



ELECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Les électeurs français seront appelés aux urnes pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour le faire et participer au scrutin.

Les modalités d'inscription sont précisées dans le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

RANDO DÉCHETS

La traditionnelle rando déchets (cleanwalk pour les initiés) organisée par le Conseil des Jeunes et soutenue par l'association des chasseurs aura lieu dimanche 07 avril. Rendez-vous en mairie dès le matin vers 9h00 pour remise des sacs poubelles, plans si besoin et quizz assuré par les jeunes. La pesée des déchets reste un moment de convivialité et de malheureuse surprise aussi (à titre d'exemple : 42 kg l'an passé). Venez nombreux pour participer à cette belle action citoyenne !



ATELIER PARENT-ENFANT

La CCPA propose un atelier parent-enfant en sortie d'école le vendredi 05 avril à 16h30 dans le cadre des semaines de la parentalité (Printemps des familles). Basés sur le jeu-écoute, les ateliers seront propices aux temps de jeu et de partage entre l'enfant (6/10 ans) et son parent/grand parent. On sort de l'école et on court à la salle des fêtes le 5 avril !

Sur inscription (max 20 personnes) à l'adresse mail : audrey.polturat@paysdelarbresle.fr

CHANTIER JEUNES

Début juillet 2024, aura lieu le prochain chantier jeunes à Sarcey : les jeunes entre 14 et 20 ans peuvent d'ores et déjà se manifester (à la mairie : par téléphone ou mail : accueil@sarcey-69.fr ou directement à la commission enfance jeunesse : sarcey@club-internet.fr). Les jeunes, sous la responsabilité de la mairie, partagent ambiance et travail durant 1 semaine (durée : 20 heures de travail) et bénéficient d'un revenu de 100 euros. N'hésitez pas à vous inscrire pour anticiper les besoins et les moyens à mettre en œuvre de notre côté.

DÉCLARATIONS DE REVENUS - FRANCE SERVICES

Besoin d'être aidé(e) pour remplir ou vérifier votre prochaine déclaration de revenus ? Les conseillères de l'espace France Services de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle propose une permanence d'aide à la déclaration des revenus pour les particuliers le vendredi 3 mai après-midi dans les locaux de la mairie de Sarcey de 13h30 à 16h30. Déclaration papier ou numérisée. Possibilité de créer un compte impôt.

Accueil sur rendez-vous uniquement. Renseignements et inscription auprès de l'espace France Services au 04 37 49 70 91



BIBLIOTHEQUE DE SARCEY



L'Equipe de la bibliothèque invite les enfants à l'occasion de Pâques le Samedi 6 avril 24 de 10 h à 11 h 30 pour une animation. Au programme : tapis de lecture, atelier créatif

Enfants, parents, grands-parents sont les bienvenus. Entrée gratuite - Maison des Associations, rez de chaussée - rue du Tilleul

Rappel des horaires des permanences de la bibliothèque :

- ◆ mercredi : 16h30 / 18h30
- ◆ samedi : 10h / 11h30
- ◆ A partir du 1er avril - horaires d'été pour le mercredi : 17h / 19h
- ◆ Vacances scolaires d'avril : les permanences sont maintenues aux horaires habituels.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS



Dans le cadre des journées nationales des rendez-vous aux jardins ayant pour thème « les cinq sens au jardin », le Jardin des Eaux sera ouvert au public sans rendez-vous le vendredi 31 mai, le samedi 1er juin et le dimanche 2 juin.

Le prix d'entrée, qui comprend une visite botanique commentée, sera de 5 euros dont une partie reversée à l'association nationale « Jardins et santé » qui participe au financement de jardins à visée thérapeutique dans les établissements médicaux et médico-sociaux.

CONCOURS DE BELOTE

L'association des anciens combattants organise son concours de belote le jeudi 21 mars à la salle des fêtes de Sarcey. 1^{er} prix : 2 jambons ; 2^{ème} prix : 2 rosettes ; 3^{ème} prix : 2 repas au restaurant. Toutes les doublettes seront primées, suivies d'une assiette anglaise ; tombola avec de nombreux lots ; gâteaux, buvette. Faites-le savoir à vos amis et venez nombreux.



SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles de Sarcey vous convie à son traditionnel Carnaval le vendredi 15 mars à 18h00.

A vos agendas : la Kermesse aura lieu cette année le samedi 29 juin !

La commission d'organisation du loto prévue au mois de novembre à Sarcey est lancée ! Les membres du sou des écoles de Sarcey lancent un appel aux dons et subventions : vous êtes artisans, commerçants, restaurateurs... ou votre entreprise souhaite simplement nous apporter son aide et améliorer sa visibilité lors de cet événement festif, n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook du sou des écoles de Sarcey ou à nous contacter par mail : soudesecolesarcey@gmail.com

ELECTIONS EUROPÉENNES



Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Les électeurs français seront appelés aux urnes pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour le faire et participer au scrutin.

Les modalités d'inscription sont précisées dans le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Vous allez être absent le jour du vote (élections européennes, présidentielle, législatives, municipales, départementales, régionales...) ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. Vous trouverez toutes les modalités sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604> ou sur le site de la mairie.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Même dans son propre jardin, l'utilisation de certains outils est encadrée, car ils sont susceptibles de provoquer une nuisance sonore pour le voisinage. Leur utilisation doit respecter certaines tranches horaires précises.

- ◆ jours ouvrables (lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
- ◆ le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ◆ le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Ces créneaux s'appliquent pour les travaux effectués dans votre jardin, mais également à l'intérieur de votre habitation. Ainsi, si vous effectuez des travaux de rénovation, vous et les artisans qui travailleront sur votre chantier devrez également respecter ces horaires.